

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL
- Séance du 29 Octobre 2015 -**

AFFICHÉ CONFORMÉMENT À L'ART. L 2121-25
DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

ETAIENT PRESENTS : Mmes Dominique DESCHAMPS,
Catherine DUCHEMIN, Corinne DUTRIAX, Sophie
LEROUX, Céline PRIGENT

MM. Thierry FRAU, Laurent MAROT, José THIEBAUT,
Philippe LANOIS, Jacques LEVASSEUR, Frédéric
BRIESMALIEN

ABSENTS EXCUSES : MM. Louis ACONIN, ayant donné
pouvoir à M. Thierry FRAU, Mme Catherine DUCHEMIN,
ayant donné pouvoir à Mme Sophie LEROUX, M. Eric
BRIESMALIEN ayant donné pouvoir à M. Corinne
DUTRIAX, M. Bernard HOUYVET ayant donné pouvoir
à M. José THIEBAUT, Mme Céline PRIGENT ayant donné
pouvoir à Mme Dominique DESCHAMPS.

ABSENT (S) : Mme Séverine LEGER

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Sophie LEROUX.

1) Compte-rendu de la réunion du 17 septembre 2015 :

M. Frédéric BRIESMALIEN demande si la commune a voté contre simplement l'article 5 du nouveau règlement de Force Energies ou contre tout le règlement ; M. le Maire répond que le problème concerne l'article 5 qui est inacceptable pour la liberté des communes et précise

que l'article 8 sur les leds manque de précision.

Mais nous sommes obligés de contester le règlement intérieur pour montrer notre désaccord et réclamer notre indépendance de choix.

2) Renouvellement des membres de l'Association Foncière :

M. le Maire informe le Conseil que tous les 6 ans les membres de l'Association Foncière sont renouvelés ; la Chambre d'Agriculture a nommé 5 personnes et la commune doit en nommer également 5.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir les personnes suivantes :

Sont nommés titulaires :

- M. Roger GOSSE
- M. Patrick HAUET
- M. Jean-Claude DAUCHELLE

Sont nommés suppléants :

- M. Christian HAMART
- M. Patrice CUGNIERE

3) Pass permis citoyen :

La commune est partenaire avec le Conseil départemental pour le pass permis citoyen ; cette action consiste à une aide financière de 600 € pour les jeunes de 18 et 19 ans afin de financer leur permis de conduire moyennant 70 heures au service d'une collectivité ou d'une association ;

Après délibération, le Conseil donne, à l'unanimité, un avis favorable à cette action.

Mme Catherine DUCHEMIN s'absente à 18h45 pour se rendre à la réunion du SIVU ; M. Laurent MAROT arrive à 18h45.

4) Participation de la commune de Fresnières aux frais scolaires :

M. le Maire, informe le Conseil Municipal qu'une convention de participation financière aux frais de scolarité avec la commune de Fresnières a été signée le 14 septembre dernier ; le montant payé est 615 € par élève et par an.

5) Point sur le SIVU de Lassigny, Force énergies et réunion CDCI :

M. le Maire fait un point financier, il présente les contributions de la commune réclamées par le SIVU pour 2015, soit 73 073,00 € ; les contributions réclamées par Force Energies, soit 24 725,00 €.

La commune doit verser aux deux structures (anciennement SIVOM) le montant total, soit 97 798,00 €.

Il rappelle que les taux transférés à la commune de l'ancien SIVOM appliquée aux bases 2015 rapportent 57 439,08 €.

La compensation d'Etat n'existe plus en 2015, la commune est injustement ponctionnée de 47 628,00 €. A plusieurs reprises la commune a demandé de revoir la clé de répartition pour que les contributions de toutes les communes soit plus équitables.

Les courriers adressés au SIVU sont restés sans réponse !

M. le Maire informe le Conseil du courrier reçu par M. le Préfet concernant la fusion des 3 syndicats d'électricité : Force Energies (SER), SEZEO (SICAE), SE 60 (EDF).

Après délibération, à la majorité des voix, le Conseil estime que la fusion avec le syndicat SEZEO doit être une étape transitoire avant la création d'un syndicat départemental.

1 abstention : M. Frédéric BRIESMALIEN

Mme Céline PRIGENT s'absente à 19h10 et donne pouvoir à Mme Dominique DESCHAMPS.

6) Acquisition de terrain de Mme HENOT :

Le Conseil Municipal, sur proposition de M. le Maire décide à l'unanimité de faire valoir son droit de préemption sur le terrain de Mme HENOT cadastré ZX 13 « le Pré Jeannot » d'une surface de 2 910 m2.

7) Acquisition de terrain de M. JOUANEST :

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, donne son accord à l'unanimité pour l'acquisition d'un terrain constructible rue de la Maladrerie appartenant à M. JOUANEST, cadastré H 521 d'une surface de 5 835 m2 au prix de 90 000 €.

8) Allée Pierre DUBOIS :

Sur proposition de M. le Maire, en hommage à M. Pierre DUBOIS, le Conseil Municipal décide de nommer la rue desservant le Château, le Centre social, la Résidence Personnes Agées et le parc : l'Allée « Pierre DUBOIS » ; le mot « allée » peut être revu, M. le Maire se rapprochera de la famille pour obtenir leur avis.

9) Points ajoutés :

a) Demande de subvention du Mendo Boxing Club

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle à la nouvelle association « Mendo Boxing Club » de 200 € pour l'acquisition de matériel ; il est demandé à l'association d'ajouter à leur nom « Lassigny » et de retirer le nom du Président.

b) Indemnités horaires pour travaux supplémentaires

M.le Maire informe le Conseil que la délibération concernant les heures supplémentaires prise le 25 juin 2015 n'est pas assez

détaillée pour la Préfecture et qu'il convient de préciser dans le document les grades représentés par filière de tous les agents de la commune ; la délibération sera modifiée en ce sens.

Le 2 Novembre 2015

Le Maire,

Thierry FRAU